

Deux heures de l'après-midi an mil huit cent quarante-un, à huit heures du matin

Acte de mariage de Eugénie Ozien Barthélemy
Agée de quatre ans, née à la Garenne
Monsieur Duf... profession de magasinier
à la Garenne département du Bas-Poitou
Monsieur Barthélemy... profession de cultivateur
à la Garenne département du Bas-Poitou

Et de Marguerite Blanche Vaugier sans profession
Agée de vingt-huit ans, née à la Garenne
le Bas-Poitou du mois de novembre mil huit cent vingt
à la Garenne département du Bas-Poitou
Monsieur Joseph Vaugier... profession de propriétaire
à la Garenne département du Bas-Poitou

Les actes préliminaires sont : 1° la publication de mariage...
approuvés le dimanche Vingt et Six du mois de Janvier courant.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public,
ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le Mariage, concernant
les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un l'Empresario Blanche
Vaugier la jeune Eugénie Ozien Barthélemy

En présence de Monsieur Dureau domicilié à Cognac
département du Bas-Poitou Agée de cinquante ans profession d'employé
Monsieur Dureau... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de vingt-cinq ans profession de magasinier
Monsieur... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de cinquante ans profession d'employé

Et de Monsieur... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de vingt-cinq ans profession de propriétaire

Après quoi, moi sous-signé, Officier public de l'Etat-civil, ni prononcé, au nom de la loi, que
les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte de lecture à été faite
publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi
par lesdites parties, par les conjoints et par moi, le sous-signé.

L'Officier public Louis...
Monsieur Dureau
Monsieur...

Deux heures de l'après-midi an mil huit cent quarante-un, à huit heures du matin

Acte de mariage de Joseph Brancé Barthélemy
Agé de vingt-cinq ans, né à la Garenne
Monsieur... profession de cultivateur
à la Garenne département du Bas-Poitou
Monsieur... profession de cultivateur
à la Garenne département du Bas-Poitou

Et de Marguerite Julienne Vaugier sans profession
Agée de vingt ans, née à la Garenne
le Bas-Poitou du mois de mai mil huit cent vingt
à la Garenne département du Bas-Poitou
Monsieur... profession de propriétaire
à la Garenne département du Bas-Poitou

Les actes préliminaires sont : 1° la publication de mariage...
approuvés le dimanche Vingt et Six du mois de Janvier courant.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public,
ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le Mariage, concernant
les droits et devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un Marguerite Julienne Vaugier et
Joseph Brancé Barthélemy

En présence de Monsieur Dureau domicilié à Cognac
département du Bas-Poitou Agé de cinquante ans profession d'employé
Monsieur... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de vingt-cinq ans profession de magasinier
Monsieur... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de cinquante ans profession d'employé

Et de Monsieur... domicilié à la Garenne
département du Bas-Poitou Agé de vingt-cinq ans profession de propriétaire

Après quoi, moi sous-signé, Officier public de l'Etat-civil, ni prononcé, au nom de la loi, que
les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte de lecture à été faite
publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi
par lesdites parties, par les conjoints et par moi, le sous-signé.

L'Officier public Louis...
Monsieur Dureau
Monsieur...



Barthélemy Vaugier

Barthélemy Vaugier